

CA12 08 0950

Séance spéciale du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, convoquée selon la loi et tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le 17 décembre 2012, à 9 heures, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele

La conseillère d'arrondissement : Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Cybèle Kahalé, avocate, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA12 08 0951

Soumis l'ordre du jour de la séance spéciale du 17 décembre 2012.

Proposé par le conseiller Francesco Miele;

Appuyé par la conseillère Michèle D. Biron, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 17 décembre 2012.

ADOPTÉ.

CA12 08 0952

Soumis sommaire décisionnel numéro 1123231030 relatif à une dépense supplémentaire de 10 500 \$ pour les placements publicitaires 2012.

ATTENDU la résolution numéro CA12 080013 adoptée par le Conseil d'arrondissement à sa séance du 10 janvier 2012 et autorisant une dépense de 107 000 \$ en faveur de Médias Transcontinental pour le placement d'annonces publicitaires pour l'année 2012;

ATTENDU qu'une augmentation de la dépense de 10 500 \$ permettra de couvrir l'achat de placements publicitaires d'ici la fin de l'année 2012;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

1.- D'autoriser une dépense supplémentaire de 11 000 \$ à la commande annuelle en faveur de Médias Transcontinental pour les placements publicitaires jusqu'au 31 décembre 2012.

2.- D'imputer la dépense au poste d'affectation suivant (certificat du trésorier CTA1123231030) :

2430 0010000 304744 01401 53801 000000	7 173,85 \$
2430 0010000 304720 07289 53801 000000	2 391,28 \$
2430 0010000304748 01101-53801 000000	956,51 \$

ADOPTÉ.

CA12 08 0953

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée.

Le 17 décembre 2012

CA12 08 0954

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;
Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De lever la séance à 9 h 05.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire
